

Edité le : 13/04/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

MAIRIE DE LUNEL VIEL

121 AVENUE DU PARC
34400 LUNEL VIEL

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-43899	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2604-17422-1	N° Prélèvement :	00347680
N° Analyse :	00349725		
Nature :	Eau de ressource souterraine		
Point de Surveillance :	LES HORTS	Code PSV :	000005267
Localisation exacte :	ROBINET TETE DE FORAGE		
Dept et commune :	34 LUNEL-VIEL		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6696121900	Y :	4,0980184900
UGE :	0828 - LUNELAGGLO - VEOLIA		
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
Type de visite :	RP	Type Analyse :	PFAS
Nom de l'exploitant :	VEOLIA EAU	Motif du prélèvement :	S3
	765 RUE HENRI BECQUEREL		
	CS 29045		
	34967 MONTPELLIER CEDEX		
Nom de l'installation :	LES HORTS	Type :	MCA
Prélèvement :	Prélevé le 02/04/2026 à 10h03	Réception au laboratoire le	03/04/2026 à 03h20
	Prélevé par CARSO LSEHL / FICHAUX Robin - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520, FD T90-523-3 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	NEANT		
		Code :	005201

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 08/04/2026 à 19h39

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
PFCA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés								

.../...

Edité le : 13/04/2026

Identification échantillon : LSE2604-17422-1

Destinataire : MAIRIE DE LUNEL VIEL

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Acide perfluorodécanoïque (PFDA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-heptanoïque (PFHpA)	0.006	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-nonanoïque (PFNA)	0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA) (linéaire+ ramifiés)	0.009	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS) (linéaire+ ramifiés)	0.044	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorodécanesulfonique (PFDS)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Acide perfluoro undécanoïque (PFUnA,PFUnDA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Acide perfluorobutane sulfonique (PFBS)	0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-butanoïque (PFBA)	0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-hexanoïque (PFHxA)	0.019	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluorohexanesulfonique (PFHxS) (linéaire+ ramifiés)	0.078	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro tridécanoïque (PFTrDA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Acide perfluoro tridécano sulfonique (PFTrDS)	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.005		1
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS,PFPeS)	0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		1
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Acide perfluoro undécane sulfonique (PFUnDS)	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		1
Acide perfluoro n-pentanoïque (PFPA,PFPeA)	0.009	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Somme des 20 PFAS selon la Dir.Eur..	0.184	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.029		2
Somme des 4 PFAS (PFOA,PFOS,PFHxS,PFNA) selon HCSP	0.133	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.004		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

11PFAS@

ANALYSE 20 PFAS ARS 11-2026

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

.../...

LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 13/04/2026

Identification échantillon : LSE2604-17422-1

Destinataire : MAIRIE DE LUNEL VIEL

Méthode interne M_ET293 : Effet matriciel important sur marqueurs d'injection/ionisation : risque d'impact sur la quantification.

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Marion CLAR
Ingénieur de Laboratoire

